

# LE FONCTIONNEMENT DES RÉPÉTITIONS PHONOLOGIQUES DANS LES PROVERBES FRANÇAIS PAR RAPPORT AU SYSTÈME CONSONANTIQUE

MUTHUVEL K

Assistant Professor, Amity School of Languages, Amity University Madhya Pradesh, Gwalior

**Abstract :** *La répétition est une répétition de quelques unités linguistiques représentées dans la signification ou la forme du proverbe. C'est un phénomène collectif ou courant dans les proverbes français. La répétition apparaît en outre à quatre branches de linguistiques tels que: la phonologie, la lexicologie, la morphosyntaxe et la sémantique. La répétition lexicale est plus courante que la répétition phonologique, mais, en même temps, la répétition phonologique est plus courante que la répétition syntagmatique et proposition. La répétition est utilisée dans les proverbes français pour servir beaucoup de fonctions ce qui est centré sur la mise en cohérence de phonologie. Notre étude met en lumière surtout à un niveau de répétition phonologique. Elle est fondée sur la répétition des consonnes. Elle se met en lumière sur certains des modèles significatifs de la sonorité comme l'allitération qui est utilisée pour les buts esthétiques et communicatifs dans les proverbes français. Cette étude préfère la méthodologie suivante de présenter aux amateurs de proverbe pour mieux comprendre la répétition phonologique. Tout d'abord les genres de consonne ont un phonème à transcrire selon API, suivi des lettres et digrammes recommandées par la transcription de mots courants en français, enfin, suivi des exemples proposés avec les proverbes convenables.*

**Index Terms -** *le proverbe - la phonologie - la consonne - l'allitération.*

## 1. INTRODUCTION

Le proverbe exprime une vérité en fait qui est souvent enrichi d'allitération et de rime. Il est une phrase qui contient une morale ou un conseil, fruit d'une sagesse ou d'une expérience. Les proverbes sont anciens, et leur popularité fait qu'on les écoute quotidiennement.

Alain Rey a défini le proverbe comme une phrase complète ou elliptique, structurée selon des lois formelles de symétrie, de rythme, d'allitération. Il transmet un message donné pour universellement vrai sous forme de constatation ou de conseil.

Quand on utilise les proverbes à l'occasion des situations différentes surtout à l'oral. Cette oralité nous fait amuser les répétitions de termes différentes, qui sont facile à retenir n'importe quel moment. Ces répétitions nous font très intéressantes d'impliquer dans le système phonologique.

Le système phonologique français est composé de trente-dix phonèmes dont dix-sept consonantiques; seize vocaliques et trois semi-consonantiques ou semi-vocaliques. Notre étude a uniquement choisi les consonantiques au fonctionnement des répétitions phonologiques dans les proverbes français.

La phonologie est l'une de branche des études du langage tout particulier les sons qui fonctionnent dans une langue, qui peuvent être s'opposer et contraster avec les autres. Elle fait une étude que comment les sons d'une langue pour former des énoncés.

En ce qui concerne le système phonologique des consonnes du français, André Martinet a défini, "La phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurelle. Elle classe les sons de chaque langue selon le rôle de chacun dans cette langue et en fonction de leurs rapports avec les autres sons de la langue". La représentation proposée par André Martinet du système phonologique des consonnes du français.

	bilabial	labio-dental	apical	Sifflant	chuintant	palatal	dorso-vélaire
sourde	/p/	/f/	/t/	/s/	/ʃ/		/k/
sonore	/b/	/v/	/d/	/z/	/ʒ/	/ɲ/	/g/
nasal	/m/		/n/			/ɲ/	

Il a illustré la proportionnalité des rapports marqués par les trois séries et sept ordres : la série de "sourde", "sonore", "nasal". Martinet est utilisé la phonétique articulatoire aux sept catégories comme bilabial, labiodental, apical, palatal, dorso-vélaire et de phonétique acoustique comme sifflant, chuintant pour expliquer les classifications du groupe possibles dans les phonèmes consonantiques.

La répétition a été classifiée dans la répétition phonologique, lexicale, syntagmatique et proposition dans les proverbes. La répétition phonologique est la seule parmi tous ces niveaux de répétition qui sera soumise à l'analyse pour voir si chaque figure a une signification dans le proverbe après la spécification et la sélection des figures appropriées de répétition. On a choisi plus ou moins de quarante-cinq proverbes avec les différents thèmes qui sont adoptés de proverbes français traditionnels et contemporains. Les proverbes, comme nous savons qu'ils incarnent le conseil, le moral, la sagesse etc. Le but de notre étude met en lumière sur la répétition phonologique dans le cas où la phonologie se déroule inévitablement par rapport à la consonne dans les proverbes français. Comment peut-on réaliser les traits divers? Quand les gens lisent et écoutent les proverbes, qu'ils entendent différents types des sons qui font des répétitions rythmiques ou des harmoniques en particulier.

Ceci montre que les proverbes restent l'œil du monde par lequel les gens peuvent acquérir de l'expérience, le conseil, et la morale. À cet égard, plusieurs célèbres auteurs, tel que, F. Montreynaud, A. Pierron, F. Suzzoni beaucoup d'autres ont exploré en grande partie aux proverbes, tandis que les autres écrivains ont intensément clarifié les niveaux et les figures de répétition.

### Les niveaux de répétition phonologique utilisés dans les proverbes

La répétition phonologique est l'une de principale caractéristique aux niveaux de répétition. C'est un terme qui est utilisé pour indiquer des sons ou des phonèmes, qui est répété dans une forme ou une autre de fournir le renforcement et l'accent émotionnel. Il est centré sur la répétition des sons consonnes. Cette partie se concentre sur certains des modèles significatifs de la sonorité comme l'allitération, qui est utilisé pour les buts esthétiques et communicatifs dans les proverbes français.

Quand on parle la répétition dans les proverbes, l'allitération joue certainement une fonction de son ou de phonème dans une grande partie aux proverbes français surtout à l'oral.

### L'allitération dans les proverbes français

Une allitération est la répétition d'un son identique. Elle produit un effet d'harmonique ou de soulignement, peut être défini la répétition d'une même sonorité consonantique qui se caractérise en début, au milieu ou en fin de vers ou de phrase.

En linguistique moderne, Roman Jakobson dégage que l'allitération est un formation quelconque dans la poétique, en prose, en poésie, un jeu sur la fonction référentielle qui pourrait décrire comme "la superposition de la similarité sur la contiguïté".

La répétition est utilisée dans les proverbes français pour servir beaucoup de fonctions, celle qui est centrée principalement sur la mise en cohérence au niveau de répétition phonologique.

En ce qui concerne l'allitération, le son joue un rôle essentiellement crée de la consonne avec les éléments de voyelle, le son des lettres s'accompagne avec les activités des organes produisent les sons différents que l'un à l'autre, qui se différencient les particularités entre les autres éléments.

#### I. L'allitération /p/

Elle est exprimée par les traits phoniques suivants : sourde, occlusive, orale et bilabiale qui se présente dans les proverbes suivants:

[1] Qui se sert de l'épée périra par l'épée. /ki sɛ sɛʁ də epe pɛʁiʁa paʁ lepe/

[2] Chacun prêche pour sa paroisse. /ʃakœn pʁɛʃ pœʁ sa paʁwas/

[3] On perd plus d'amis par ses demandes que par ses refus. /ɔ̃ pɛʁ plɥs dami paʁ sɛ dəmɑ̃d ke paʁ sɛ ʁɛfy/

D'abord, /p/ se répète avant ou après la voyelle /e/ dans les mots "épée", et "périra" qui se trouve au début ou au milieu des mots précédents. Ensuite, celui-ci se répète avec /u/ comme "pour", /ɛ/ comme "perd", /a/ comme "par" et "paroisse" qui se situe uniquement au début des mots précédents. Enfin, on observe qu'on a une délimitation des syllabes à l'intérieur du mot "épé"/epe/ se présente après la première voyelle dans laquelle on prononce une consonne entre deux voyelles /e'pe/, alors qu'on a une syllabe ouverte dont elle termine par une voyelle prononcée : /epe/ "épée".

Quand on segmente de /p/ dans le mot "pour" /p/uʁ/, "par" /p/aʁ/, on trouve que la commutation du /p/ par /c/. On obtient: /k u ʁ/ "cour", /k a ʁ/ "car". Cette commutation a entraîné une différence de signification, donc /p/ est un phonème. De même que la commutation du /u/ par /a/. On obtient : /p a ʁ/. La commutation est aussi entraînée par une différence de signification, donc /u/ est aussi un phonème. En outre, le verbe "sert" et "perd", les deux verbes ont une segmentation de trois parties : /s ɛ ʁ/ et /p ɛ ʁ/, le premier /s/ et /p/ sont des phonèmes sourds. Le deuxième /ɛ/ reste un phonème semi-ouvert, non labialisé ou étiré, antérieur. En fin /t/ et /d/ sont des phonèmes occlusifs, orals.

#### II. L'allitération /b/

Elle est précisée par les traits phoniques suivants: sonore, occlusive, orale et bilabiale qui se montre dans les proverbes suivants :

[4] Les bons bras font les bonnes lames. /le bɔ̃ bʁa fɔ̃ le bɔ̃ lam/

[5] Le bon blé porte bien l'ivraie. /lə bɔ̃ ble pɔʁt bjɛ̃ livʁe/

[6] Beaucoup de bruit, peu de besogne. /boku də bʁɥi pø də bezɔ̃n/

Le phonème /b/ se répète plusieurs fois avec la voyelle /ɔ̃/ comme / bɔ̃/, /ɔ/ comme /bɔ̃n/, /o/ comme /boku/, /e/ comme /bezɔ̃n/ et aussi avec la consonne comme "bras, bruit" qui se situe uniquement en début des mots précédents.

L'adjectif /bɔ̃/ "bon" a une variation de phonique courte alors que de /bɔ̃n/ "bonne" celle de longue. Le trait distinctif qui oppose l'adjectif "bon" /bɔ̃/ au verbe "font"/fɔ̃/ et le voisement (sonorité / surdité) des initiales /b/ et /f/, alors que la sonorité des fins /ɔ̃/ se ressemble unique. Le phonème /b/ est sonore, occlusif, oral et bilabial alors que /f/ est sourde, constrictive, oral, et labio-dentale.

Bon /bɔ̃/ est un adjectif masculin du nom bras alors que bien /bjɛ̃/ est un adverbe. Le mot "bras" et "bruit" que nous percevons la disparition complète des chutes de son. Par exemple, la chute du /s/ dans "bras"/ bra /, /t/ dans "bruit" /bʁɥi/, "font" /fɔ̃/ et /p/ dans "beaucoup" /boku/.

On dit qu'il y a une assimilation qui s'indique tout d'abord dans les mots "bras"/ bra / et "bruit" /bʁɥi/ parce que le phonème /b/ possède l'une des caractéristiques du /ʁ/ avec n'importe qui se trouve en contact. Le trait phonique transmis au /b/ est le voisement du /ʁ/. Ensuite, celle de "blé" /ble/, le phonème /b/ prend l'une des caractéristiques du /l/ qui se trouve en contact. Le trait phonique transmis au /b/ est le voisement du /l/.

Le proverbe [6] a une assimilation régressive de sonorité qui est explicitement distincte aux consonantiques. La consonne initiale peut être plus ou moins sonorisée ou assourdie qui se forme non seulement au contact de deux mots, mais elle engendre aussi à l'intérieur de mot, grâce à la chute d'un e muet présente dans la préposition *de* qui possède souvent pour enchaîner l'articulation de /d/long, ou, en raison de l'assimilation de sonorité, de /b/ long. Par exemple /bokud'bʁɥi/, /pød'bezɔ̃n/.

**III. L'allitération /m/**

Elle est caractérisée par les traits phoniques suivants : bilabiale, nasale, sonore, occlusive qui se présente dans les proverbes suivants :

[7] Ma maison est mon château. /ma meʒð est mð ʃato/

[8] C'est un méchant métier que celui qui fait prendre son maître. /set œ meʃã metje kə səluʒi ki fe pRädR sð metR/

[9] La mort n'a point d'ami, le malade n'en a qu'à demi. /la mɔR na pwẽ dami lə malad nã a ka dɔmi/

Il y a une délimitation des syllabes à l'intérieur du mot /mɛ'zð/ "maison" se trouve après la première voyelle qu'on articule une consonne au milieu de deux voyelles. De même que la segmentation de "mort" /m/ɔ/R/ précise le son dégagé comme un phonème. Ici, la commutation du premier son /m/ par /t/, on obtient que /tɔR/, donc /m/ est un phonème. Alors que la commutation de /ɔ/ par /ɛ/, on obtient que /tɛR/, celle qui a entraîné une différence de signification, donc, /ɔ/ est un phonème. Cependant, celle du dernier /R/ par /l/, on obtient /tel/. La commutation n'a qu'une différence de signification, donc /R/ est un morphème.

On a une délimitation des syllabes à l'intérieur du mot /mɛ'tR/ "maître" montre après la première voyelle quand on emphase deux consonnes prononcées à l'entourage de deux voyelles et que la seconde consonne est /R/: /mɛ'tR/ "maître". C'est une syllabe fermée dont elle termine par une consonne prononcée /mɛ'tR/ "maître". Alors que les termes /meʃã/ "méchant" et /metje/ "métier" ont une syllabe qui se trouve après la première voyelle dans la quelle on énonce une consonne au centre deux voyelles comme /meʃã/ "méchant" et /me'tje/ "métier". Tous les deux ont une syllabe ouverte dont elle termine par une voyelle prononcée /meʃã/ "méchant" et /metje/ "métier".

Selon la combinaison de phonèmes, on a un trait phonique peut former une paire minimale d'unité significative. Par exemple : /dami/ "d'ami" et /dɔmi/ "demi", ici la première syllabe /da/ et /dɔ/ ont les phonèmes uniquement avec /d/ mais différente de deux voyelles /a/ a un phonème oral, ouvert et /ɔ/ a un phonème semi fermé. Ces deux termes appartiennent à un accent démarcatif dont la consonne /m/ est prononcée entre deux voyelles /a/ et /ɔ/. Ils ont des syllabes ouvertes ou libres dont ils terminent par une voyelle prononcée.

**IV. L'allitération /f/**

On écrit comme "f" ou "ph" est une consonne fricative labio-dentale sourde, orale. Voyons les proverbes suivants :

[10] À force de forger on devient forgeron. /ã fɔRzɛ də fɔRʒɛ ð devjẽ fɔRʒɔRð/

[11] Maison faite, et femme à faire. /meʒð fet e fam ã fɛR/

L'assimilation de sonorité est la moins forte quand les deux consonnes ont le différent lieu d'articulation. L'assimilation régressive de sonorité aux constrictives est moins forte qu'aux occlusives. Par exemple, le proverbe [11] a un phonème suivi de /f/ /d/ /f/ /d/ /f/. Le phonème /d/ est une assimilation régressive de sonorité qui est plus forte aux occlusives. Alors que /f/, celle qui est moins forte dans les groupes de constrictives.

Alors que le proverbe [12] suivi d'un phonème comme /m/ /f/ /f/ /f/, l'assimilation régressive de sonorité est moins forte aux constrictives, celle qui est fréquemment dominante. On fait une segmentation de /fet/ "faite" et /fɛR/, le dernier phonème /t/ est occlusive alors que /R/ constrictive.

La délimitation des syllabes à l'intérieur des mots "forger" et "forgeron" se font non seulement au milieu de deux consonnes quand on exprime deux consonnes au sein de deux voyelles comme /fɔR'ʒɛ/ "forger" et /fɔR'ʒɔRð/ "forgeron", mais aussi après la première voyelle quand on prononce deux consonnes au sein de deux voyelles et que la deuxième consonne est /g/: /fɔ'Rʒɛ/ "forger" et /fɔ'RʒɔRð/ "forgeron". Ils ont une syllabe différente comme le premier a une syllabe ouverte dont elle termine par une voyelle prononcée, alors que la deuxième a une syllabe fermée.

**V. L'allitération /v/**

C'est un écrit de "v" ou "w", une consonne orale, constrictive (fricative), sonore, labio-dentale, examinons les proverbes suivants :

[12] Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs. /le vjɔzami e le vjɔzeky sð le meʒɔR/

[13] Qui vivra verra /kɔʒi vivra vera/

[14] Vignes entre vignes, maisons entre voisines. /vij ãtr vij, meʒð ãtr vwazin /

Quand on segmente l'adjectif /vjɔ/ "vieux", la commutation du /v/ par /m/. On obtient: /mjɔ/. La commutation a entraîné une différence de signification, donc /v/ est un phonème.

L'assimilation de /vjɔzami/ et /vjɔzeky/, ont des accents sur la dernière syllabe /mi/ et /ky/ qui sont démarcatifs, puisqu'ils permettent de repérer la fin des mots. Il a aussi une assimilation régressive de sonorité qui est plus forte dans les cas occlusives de /m/, /k/ avec une syllabe libre ou ouverte dont elle termine par une voyelle prononcée: /vjɔzami/ "vieux amis" et /vjɔzeky/ "vieux écus".

Le phonème /v/ se répète en mainte de /viva/ et /vera/. On signifie qu'une limitation des syllabes à l'intérieur du verbe se fait entre deux consonnes si on prononce deux consonnes dans le milieu de deux voyelles comme /viv'ra/ « viva », et puis celle-ci trouve après la première voyelle qui présente une consonne dans deux voyelles comme /ve'ra/ « verra ». Ils ont une syllabe ouverte ou libre dont ils terminent par une voyelle prononcée.

On observe que le terme /vij ãtr vij/ a une assimilation régressive de sonorité qui est plus forte dans les cas occlusives de /v/ avec l'assimilation d'un phonème nasalité /ɲ/, /ã/, /tr/.

Quand on segment du mot "vigne" est /v/i/ɲ/. On fait une commutation du dernier syllabe /ɲ/ par /n/ qu'on devient /vin/, donc /n/ est un morphème.

Il également considère que la délimitation des syllabes à l'intérieur du mot "voisines" témoigne après la première voyelle qui énonce une consonne au milieu de deux voyelles comme /vwa'zin/ "voisines".

### VI. L'allitération /t/

Elle est une consonne orale, occlusive, sourde, apico-dentale, apprenons les proverbes suivants :

[15] Un torchon trouve toujours sa guenille. /t̃ t̃ɔʁʃɔ̃ truv tuʒur sa ɡɔniʃ/

[16] Tout travail mérite salaire. /tu travaj mɛrit salɛʁ/

Le /t/ se répète plusieurs fois dans le commencement des mots, mais se suit une voyelle (t̃ɔʁʃɔ̃ tuʒur, tu, mɛrit,) ou une consonne "truv", "travaj". De même que le verbe "trouve" a une possibilité de démarcatif puis qu'il repère la fin de mot où les langues à l'accent tonique fixe. On a donc, la fonction constative de l'accent qui devient démarcatif comme "trou've", "trou'sse".

La délimitation des syllabes à l'intérieur du mot /t̃ɔʁʃɔ̃/ "torchon" aperçoit dans les deux consonnes, si on formule deux consonnes au centre de deux voyelles. Ce mot a une syllabe fermée dont elle termine par une consonne prononcée.

Si on utilise la pause dans / tu # ʒur/ peut servir à différencier de /tu ʒur/ de /tuʒur/ (sans pause), n'est pas distinctive mais constative, de type délimitatif. En effet, elle marque la fin d'un mot. Ce n'est pas donc une unité discrète, distinctive, puisqu'elle peut être plus ou moins longue, voire absente, et sous-tendre le même monème.

L'assimilation de sonorité est la plus forte quand les deux consonnes ont le différent lieu d'articulation. L'assimilation régressive de sonorité aux occlusives est plus forte qu'aux constrictives. Par exemple, /tutravaj mɛritsalɛʁ/, le phonème /t/ est une assimilation régressive de sonorité qui témoigne plus forte aux occlusives. Alors que /R/ et /s/ sont celles qui sont moins fortes dans les groupes de constrictives.

### VII. L'allitération /d/

Le français possède un /d/, écrit d ou D, qui est une consonne orale, occlusive, sonore, apico-alvéodentale. Apprenons les exemples suivants:

[17] Chose donnée ne se doit pas redemander. /ʃoz dɔne nɔ sɔdwapa rɛdmɑ̃dɔ/

[18] A donner donner, à vendre vendre. /a dɔne dɔne a vɑ̃dʁ vɑ̃dʁ/

[19] Il est plus facile au fils de demander au père qu'au père de demander au fils. /il est ply fasil o fis de dɛmɑ̃de o pɛʁ ko pɛʁ de dɛmɑ̃de o fis/

Dans le cas cité de /ʃozdɔne/ et /ne sɔdwapa/, il y a une anticipation de la sonorité /d/. On a une assimilation régressive dans ce cas-là, car c'est la deuxième consonne qui communique son mode articulation à la première (z ← d et s ← d), l'assimilation se fait "vers l'arrière". L'assimilation peut évidemment se produire de sourde à sonore. De même que le verbe, on n'observe qu'on a une délimitation des syllabes qui signifie après la première voyelle quand on articule une consonne au sein de deux voyelles comme /Rɔ'dɛmɑ̃de/ "redemander". C'est une syllabe ouverte ou libre dont elle termine par une voyelle prononcée.

Dans le proverbe [18], le phonème /d/ a une position très forte et dominante à l'assimilation de sonorité. Avec le verbe /dɔne/ "donner", le phonème /d/ a une possibilité de la commutation par un autre phonème /t/ qu'on obtient "tonner" /tɔne/. La commutation a entraîné une différence de signification, donc /d/ est un phonème. Ici, le trait sourd et le trait sonore sont pertinents car leur présence entraîne la distinction de monèmes (unités significatives minimales) différents. Alors que le verbe « vendre » /vɑ̃dʁ/ suit par une consonne vers la dernière syllabe ce qui est démarcatif.

Dans le proverbe [19], l'assimilation se fait vers l'arrière et celle qui se produit de sourde à sonore dans le cas de terme suivant "fils de demander"/fisdedɛmɑ̃de/et "père de demander" /pɛʁdedɛmɑ̃de/. Ceux qui se montrent l'anticipation de la sonorité /d/, l'exemple cité ci-dessus.

### VIII. L'allitération /n/

Elle est une consonne nasale, occlusive, sonore, apico-dentale qu'on voit les proverbes suivants :

[20] Qui n'a rien, ne craint rien. /kɥi nɑʁjɛ, nɑkrɛ ʁjɛ/

[21] Nourriture passe nature. /nurityʁ pas natyʁ/

[22] Bon nageur, bon noyeur. /bɔ̃ nɑʒœʁ bɔ̃ nwajœʁ/

On observe que le phonème /n/ se répète plusieurs fois avec une voyelle /ə/ /i/ et /u/. Quand on examine le fonctionnement de ces termes /nɑʁjɛ/ et /nɑkrɛʁjɛ/, le premier a une délimitation des syllabes à l'intérieur du mot se met après la première voyelle dans laquelle on énonce une consonne dans la proximité de deux voyelles : /nɑʁjɛ/ "n'a rien", alors que celle de terme /nɑkrɛ ʁjɛ/ se fait dans l'élément de deux consonnes, quand les deux consonnes affirment au milieu de deux voyelles, c'est-à-dire /nɑk'rɛ ʁjɛ/ "ne craint rien".

On note que les termes /bɔ̃nɑʒœʁ/ "nageur" et /bɔ̃nwajœʁ/ "noyeur" ont une nasalité la plus longue. On a un trait distinctif entre deuxième syllabe /ɑʒœ/ et /wajœ/. Ces deux termes sont des syllabes ouvertes dont elles terminent avec une voyelle prononcée /r/ et aussi que les autres

termes /nuRityr/ "Nourriture" et /natyr/ "nature" ont une accentuation fixe et prévisible, elle atteint généralement la dernière syllabe de ces mots. Donc sa fonction est démarcative ou contrastive.

Parmi ces deux noms, le premier mot se présente la nasalité avec un phonème labialisé ou arrondi et fermé /u/. Alors que celui de phonème non labialisé ou étiré et ouvert /a/.

### IX. L'allitération /l/

Elle est une consonne spirante latérale, orale, constrictive, sonore, apico-alvéolaire. Prenons les exemples suivants :

[23] Le loup connaît le loup, le voleur le voleur. /lə lu kɔnɛ lə lu, lə vɔləʁ lə vɔləʁ/

[24] A la longue, le lévrier force le lièvre. /a la lɔ̃g lə levrije fɔʁs lə ljɛvr/

Le phonème /l/ se répète plusieurs fois, quand on fait une segmentation de /l/u/. Donc, la commutation du /l/ par /k/. On obtient /ku/, donc /p/ est un phonème. Ensuite, il y a une délimitation des syllabes à l'intérieur de "voleur" qui s'indique après la première voyelle ce qu'on a exprimé une consonne entre deux voyelles comme /vɔ'ləʁ/ "voleur". C'est une syllabe fermée dont elle termine par une consonne prononcée.

Quand les deux consonnes présentent de côté à côté desquelles la seconde est une sonante qui sont en position intervocalique, font uniquement un groupe qui se relie à la voyelle suivante: si elles sont mises à l'intérieur du mot dont les consonnes relient à des syllabes divergentes comme "lévrier" /lev-'rije/ et "lièvre" /ljev-r/.

Tandis que les deux consonnes ont le même lieu d'articulation qui peuvent être identiques, ne diffèrent que par le trait de sonorité, se rapprochent souvent à un e muet (à la liaison de deux mots, ou quelquefois, à l'intérieur du mot), peuvent transmettre un lieu à la réalisation d'une gémée qui se montre dans le proverbe [24], correspond à un accent d'insistance ("le lévrier" et "le lièvre"). Il existe deux cas de gémation, l'un est à l'intérieur d'un mot, après la chute du /ə/ caduc: "le lévrier" transcrit /l'levRije /, et l'autre, lorsque la finale d'un mot est la même consonne que l'initiale du mot suivant, comme dans "le lièvre".

### X. L'allitération /R/

Le français possède le "r" en usuel, noté /R/, est une consonne orale, constrictive (fricative), sonore, dorso-uvulaire. Prenons les proverbes suivants :

[25] Rira bien qui rira le dernier. /RIRA bjɛ̃ kɥi RIRA lə dɛʁnje/

[26] Bien dire fait rire, bien faire fait taire. /bjɛ̃ diʁ fɛ RIR, bjɛ̃ fɛʁ fɛ tɛʁ/

Le phonème /R/ se répète plusieurs fois avec des syllabes: /RIRA/ (rira), le premier syllabe avec une voyelle antérieure, fermée /i/ et le deuxième, celle d'antérieur, ouverte/a/. Il a un trait distinctif de labialité: /Ri/ (+ écarté) et /Ra/ (- écarté). La segmentation de « RIR » est /Ri/R/. La commutation du /R/ par /d/, on obtient: /d i R/, alors /R/ est un phonème.

On note qu'on a une délimitation de syllabe à l'intérieur de ce mot /dɛʁnje/ (dernier) se met entre les deux consonnes si on renferme deux consonnes prononcées entre deux voyelles comme /dɛʁ'nje/ (dernier). Donc sa fonction est démarcative.

On remarque que /diʁ/ et /Riʁ/ ont une commutation de /d/ par /R/. Quand deux consonnes sont en contact, l'une d'elle communique à l'autre un des traits articulatoires, par exemple /diʁfɛʁiʁ/ (dire fait rire) et /fɛʁfɛʁɛʁ/ (faire fait taire), il y a une anticipation de la sonorité du /R/ qui s'indique une assimilation régressive, car la deuxième /R/ communique son mode articulatoire au phonème suivant /f/, l'assimilation peut se produire de sonore à sourde. L'assimilation de sonorité /R/est la plus forte que /f/ quand les deux consonnes s'articulent dans le même lieu.

On observe qu'une délimitation des syllabes à l'intérieur de mot s'articule après la première voyelle où on décrit une consonne au sein de deux voyelles. Par exemple /diʁ/ (di're), /Riʁ/ (ri're), /fɛʁ/ (fai're), /tɛʁ/ (tai're), ils ont une syllabe fermée dont elle termine par une consonne prononcée /R/.

### XI. L'allitération /s/

Elle est une consonne orale, constrictive, sourde, prédorso-alvéolaire. Voyons les exemples suivants :

[27] Qui se ressemble s'assemble. /kɥi sə Rəsāblə sasāblə/

[28] Qui s'excuse, s'accuse. /kɥi sɛkskyz sakyze/

[29] Tout lasse, tout casse, tout passe. /tu las, tu kas, tu pas/

On comprend qu'il y a un accent démarcatif parce que la position finale de mot permet de cerner les unités distinctives d'un énoncé qu'on appelle un groupe rythmique. Il varie selon le débit parce qu'on parle très vite, en conséquence, moins de pauses et d'accents. Un trait est distinctif quand il sous-tend une opposition entre des monèmes différents: "ressemble" ~ "s'assemble"- /Rəsāblə/ ~ /sasāblə/, "s'excuse" ~ "s'accuse"- /sɛkskyz/ ~ /sakyze/. Ici, le trait sourd et le trait sonore sont pertinents car leur présence entraîne la distinction de monèmes différents.

Le proverbe [29] comporte une commutation parce qu'elle permet d'identifier les phonèmes qui composent un énoncé, par le remplacement d'un son par un autre sur l'axe paradigmatique. Si la commutation entraîne une différence de signification, on dira que le son dégagé est un phonème. Quand on segmente le mot "lasse" /las/. La commutation de /l/ par /k/ ou /p/, on obtient "casse" /kas/ et "passe" /pas/. Alors /l/, /k/ et /p/ sont des phonèmes. Celles-ci appartiennent une syllabe fermée dont elles terminent par une consonne prononcée.

**XII. L'allitération /z/**

C'est l'écrit "s" entre deux voyelles ou "z" est une consonne constriptive (fricative), prédorso-alvéolaire, sonore et orale. Présentons les proverbes suivants :

[30] Les affaires sont les affaires. /lezafer sō lezafer/

[31] Les plaisirs avant les affaires. /le pleziR avā lezafer/

Il n'y a pas de pause en prononçant ce proverbe [30] et aussi une création de phonème/z/se présente un accent d'insistance parce qu'on insiste souvent la première syllabe de l'unité linguistique sur laquelle on enrichit la durée de cette syllabe ou de la première consonne, s'articule forte en position d'initiale vocaliques et élevée de la mélodie.

Quand on prononce ce proverbe [31], on note qu'il y a une pause entre "les" et "plaisirs", alors que les affaires, celle-ci est absente. Ici, le phonème /z/ est créé entre les deux voyelles qui se présentent l'avant et l'arrière de /s/. Donc, on a une délimitation des syllabes à l'intérieur de ces mots "les plaisirs" et "les affaires" se présente après la première voyelle où on affirme une consonne entre deux voyelles: "Les plaisirs" /le ple'ziR/ et "les affaires" /le'zafer/. Ils comprennent une syllabe fermée parce qu'elles terminent par une consonne prononcée.

**XIII. L'allitération /ʃ/**

C'est une consonne orale, constriptive (fricative), sourde, prédorso-palatale, indique "ch", mais aussi "sh". Expliquons les exemples suivants :

[32] Les chiens ne font pas des chats. /le ʃjē n fō pa de ʃa/

[33] Il ne faut pas acheter chat en poche. /il nə fo pa aʃəte ʃa ā pəʃe/

Le phonème /ʃ/ présente au début et à la fin de phrase comme "chiens" et "chats". Quand on fait une segmentation de mot "chien" /ʃjē/. La commutation de /jē/ par /a/, on obtient /ʃa/. Elle a entraînée une différence de signification. On a une chute du /s/ et /ts/ dans ces deux mots.

Dans le proverbe [33], le phonème /ʃ/ se répète plusieurs fois "acheter"/aʃəte/, "chat" /ʃa/ et "poche" /pəʃe/.

On observe que le phonème /ʃ/ a une délimitation des syllabes à l'intérieur du verbe se met après la première voyelle qui s'adresse une consonne au élément de deux voyelles comme /aʃəte/ "acheter". Ils ont une syllabe ouverte dont elle termine par une voyelle prononcée : /aʃəte/, /ʃa/ et /pəʃe/.

**XIV. L'allitération /z/**

Elle s'écrit généralement j est une consonne orale, constriptive (fricative), sonore, prédorso-palatale. Voyons les exemples suivants:

[34] Tous songes sont mensonges. /tu sōʒ sō māsōʒ/

[35] Qui finement jure, finement se parjure. /ki finmā jyr, finmā s parjyr/

[36] Les hommes ne se mesurent pas à l'aune. /lezōm n s mazyR pa a lōm/

[37] Argent changé, argent mangé. /arʒā ʃāʒe arʒā māʒe/

Dans le proverbe [34], quand les deux consonnes possèdent la même articulation, celles-ci se ressemblent, ne diffèrent que par le trait de voisement, entrent en contact, souvent à la suite de la chute d'un e caduc (à la jonction de deux mots, ou parfois, à l'intérieur d'un mot), ceci peut donner lieu à la réalisation d'une géminée comme un exemple de "Tous songes sont mensonges" /tu sōʒ sō māsōʒ/. Celle qui correspond à un accent d'insistance qui existe deux cas de gémination, l'un est à l'intérieur d'un mot, après la chute du /ə/ caduc: "songes" transcrit /sōʒ/ et "mensonges" /māsōʒ/, et l'autre, lorsque la finale d'un mot est la même consonne que l'initiale du mot suivant, comme dans l'exemple ci-dessus.

Dans le proverbe [35], le phonème /z/ montre que la délimitation joue des syllabes à l'intérieur de mot qui s'installe non seulement dans les deux consonnes prononcées au centre de deux voyelles /par'jyr/ "parjure", mais aussi après la première voyelle si on dénote deux consonnes articulées dans les deux voyelles et que la deuxième consonne est /j/: /pa'rjyr/. Il se présente une syllabe fermée dont elle termine par une consonne prononcée.

Dans le proverbe [36], indique un accent d'insistance dans la quelle sa fonction insiste la première syllabe et s'affirme une augmentation de cette syllabe qui vient durement en cas de début vocalique et améliorée de la mélodie qui se caractérise comme les termes "les hommes"/lezōm/ et "mesurent"/mazyR/.

Dans le proverbe [37], le phonème /z/ a une répétition plusieurs fois. Prenons le mot "argent" /arʒā/ a une délimitation des syllabes à l'intérieur de ce mot qui s'accomplit entre deux consonnes qui s'adresse deux consonnes au sein de deux voyelles comme /ar'ʒā/ "ar'gent". On a un trait distinctif qui s'oppose le participe passé des verbes "changé" /ʃāʒe/ au "mangé" /māʒe/ et le voisement des initiales /ʃ/ et /m/. Alors, le phonème /ʃ/ est sourd, constructive, oral et prédorso-palatale labiale et /m/ est nasale, occlusive, sonore, bilabiale. Dans ce cas, "changé" et "mangé" forment une paire minimale qui est une paire de mot ayant un sens différent et dont le signifié ne diffère que par un phonème.

**XV. L'allitération /k/**

Elle est une consonne orale, occlusive, sourde, + [i, y, e] : dorso-palatale, + [u, o, a] dorso-vélaire. Une telle allitération est montrée dans les exemples suivants:

[38] Chacun croit aisément ce qu'il craint et ce qu'il désire. /ʃakə krwa ezemā sekil krē e sekil deziR/

[39] Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. /kʷi nātā kyn kloʃə nātā kē sō/

Le phonème /k/ se déplace actuellement vers le dernier syllabe dans le mot /ʃakœ/ "chacun", ce qu'on s'appelle démarcatif puisqu'il répercute la fin de mots où les langues à accent tonique fixe.

Ces deux verbes conjugués /krwa/ "croit" et /krɛ̃/ "craint" donnent un accent d'insistance. Sa fonction est centrée sur la première syllabe de l'unité linguistique sur laquelle on insiste, augmente la durée de cette syllabe, agresse forte en premier vocalique et harmonise hautement la mélodie.

On trouve qu'une délimitation est mise en syllabe à l'intérieur d'un terme ou mot se compose ultérieurement la première voyelle où on énonce une consonne articulée au milieu de deux voyelles: /se'kil/ "ce'qu'il".

Dans le proverbe [39], le phonème /k/ se répète plusieurs fois. Quand on prononce /nãtã kyn kloʃə/ et /nãtã kœ sɔ̃/, on observe que le phonème /k/ a syllabe très dominante de prononcer en haute voix, suivi qu'on n'a pas de pause.

### XVI. L'allitération /g/

C'est une consonne orale, occlusive, sonore, + [i, y, e]: dorso-palatale, + [u, o, a] dorso-vélaire. Posons les exemples suivants :

[40] La guerre nourrit la guerre. /la gɛR nuri la gɛR/

[41] Tel croit guiller Guillot que Guillot le guille /tɛl kRwa gije gijɔ kə gijɔ lə gij /

[42] Qui se sent galeux se gratte /kɥi sə sã galø sə grt/

Le phonème /g/ se présente deux fois /lagɛR/ ce qu'on a une délimitation des syllabes qui s'aperçoit précédemment la première voyelle dans laquelle on relie une consonne dans deux voyelles: /la'gɛR/"la guerre". On note que la chute du "e" final: /e/ tombe à la fin du mot phonologique, quelle que soit la nature de l'élément comme /lagɛR/. L'accent démarcatif est placé en fin de mot, il permet de délimiter les différentes unités d'un énoncé rythmique. Le rythme varie selon le débit, car plus on parle vite, moins il y a de pauses et d'accents comme suivi: La guerre: nourrit: la guerre: /lagɛR nuri lagɛR/

Dans le proverbe [41], Le phonème /g/ se répète plusieurs fois comme /gije /gijɔ / gijɔ/ gij/ suivi avec une voyelle/i/. L'accent démarcatif est placé à la fin de mot, il permet de délimiter les différentes unités d'un énoncé rythmique qui varie selon la prononciation, puisqu'on parle rapidement, en effet, on a moins de pauses et d'accents comme "Tel croit guiller Guillot que Guillot le guille"/ tɛl kRwa gije gijɔ kə gijɔ lə gij /. Quand on fait une segmentation : /g/i/j/e/. La commutation de /g/ par /k/ et /j/ par /t/. On obtient /kije/ "cuiller" et /kite/ "quitter", donc /g/ et /j/ sont des phonèmes.

Dans le proverbe [42], il y a anticipation de la sonorité du /g/dans les termes /səsãgalø sãgrt/. On parle une assimilation régressive, car c'est la deuxième consonne qui communique son mode articuloire à la première (s ← g = gg), l'assimilatif se fait "vers l'arrière".

### XVII. L'allitération /ɲ/

C'est une consonne nasale, occlusive, dorso-palatale, sonore.

Selon Léon P et Bhatt P, a expliqué le /ɲ/ est un phonème isolé, dit hors corrélation. Il y a donc une case vide dans le système, car ce phonème n'a pas correspondant oral et voisé. De plus, son occurrence est faible. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait certaines fluctuations phonétiques et que des sujets parlants le réalisent comme une séquence de deux autres phonèmes, dont l'articulation est proche, plus solides dans le système /n+/j/. Voyons les exemples suivants :

[43] Vigne grêlée, vigne vendangée. /viɲ gRele viɲ vãdãze /

[44] Besogne hâtée, besogne gâtée. /bãzɔɲ ate bãzɔɲ gate/

Le phonème /ɲ/ se répète en mainte dans les mots "vigne", "besogne". On doit présenter que l'accent démarcatif s'est trouvé en fin de mot, il permet de délimiter les différentes unités d'un énoncé rythmique qui varie selon l'énonciation, parce qu'on parle très rapidement, on connaît moins de pauses et d'accents, comme Besogne hâtée: besogne gâtée: / bãzɔɲ ate bãzɔɲ gate/ et Vigne grêlée : vigne vendangée : /viɲ gRele viɲ vãdãze/. Ici, la chute de "e" muet se présente à l'intérieur des mots ou se rapproche entre deux mots qui modifie l'unité de la structure phonique ensemble: "vigne"/viɲ/ et "besogne"/bãzɔɲ/.

## 2. CONCLUSION

En guise de la conclusion, on a fait une observation que notre étude est basée sur la répétition phonologie qui est une phonétique fonctionnelle des valeurs exercées par les éléments phoniques dans les proverbes français. On a observé que la délimitation des syllabes à l'intérieur du mot s'est faite en trois manières, tout d'abord, celle qui est précédemment faite la première voyelle qui possède une consonne énoncée au centre de deux voyelles comme /mɛ'zɔ̃/, /vwa'zin/, /me'jã/etc. ensuite, elle se trouve dans l'élément de deux consonnes quand on garde deux consonnes prononcées dans les deux voyelles comme /fɔ̃r'zɔ̃rɔ̃/, /pa'rjyR/, /ar'zã/. Enfin, elle se présente après la première voyelle lorsqu'on signifie les deux consonnes prononcées au milieu de deux voyelles et que la deuxième consonne est /R/: /mɛ'tR/, /j/ : /pa'rjyR/etc.

Quand on a segmenté un mot qui a eu une commutation de différentes positions, tels que le mot "mort" /mɔ̃R/ précise un phonème dégagé. Ici, la commutation de position initiale /m/ par /t/, on obtient que /tɔ̃R/, cette commutation a montré une différence de signification, donc /m/ est un phonème. Alors que celle de position intervocalique /ɔ̃/ par /ɛ/, on obtient que /tɛR/, donc /ɔ̃/ est un phonème. Cependant, celle de position finale après une voyelle /R/ par /l/, on obtient /tel/, donc /R/ est un morphème. Celles-ci appartiennent une syllabe fermée dont elles terminent par une consonne prononcée.

On a noté que l'assimilation régressive de sonorité approche plus forte dans la consonne occlusive de /m/ et /k/ avec une syllabe ouverte dont elle termine par une voyelle prononcée: /vjɔ̃zami/ et /vjɔ̃zeky/. Celle de sonorité aux occlusives est plus forte qu'aux constrictives. Par exemple, /tutRavaj mɛRitsalɛR/. Le phonème /t/ est aussi une assimilation régressive de sonorité réalise plus forte dans les cas occlusifs. Alors que /R/ et

/s/, celles qui sont moins fortes dans les groupes de constrictives. En revanche, l'assimilation de sonorité est la moins forte quand les deux consonnes ont le différent lieu d'articulation. Le phonème /d/ est aussi une autre assimilation régressive de sonorité est plus forte au élément occlusif. Alors que /f/, celle qui est moins forte dans les groupes de constrictives.

On est également observé que l'accent démarcatif est occupée dans la terminaison de mot qui permet de délimiter les différentes unités d'un énoncé rythmique qui modifie selon le débit, car quand on parle plus vite, on a moins de pauses et d'accents.

On a fait une remarque que le trait distinctif s'est trouvé par une opposition entre des monèmes différents: /rəsãblə/~ /sasãblə/, /sɛkskyz/~ /sakyze/. Ici, le trait sourd et le trait sonore sont pertinents car leur présence entraîne la distinction de monèmes différents. Ce trait distinctif qui est aussi opposé en "bon" /bõ/ et "font" /fõ/ et le voisement des initiales /b/ et /f/, alors que la sonorité des fins /ð/ se ressemble unique. Le phonème /b/ est sonore, occlusif, oral et bilabial alors que /f/ est sourde, constrictive, oral, et labio-dentale.

Il y a tant de chute non seulement du "e muet" présente à l'interne ou la fin du mot ou relie les deux mots qui transforme la composition de la structure phonique: /vij/ et /bɛzɔj/, mais aussi de /s/ au / bRa /, /t/ au /brɔj/, /fõ/ et /p/ au /boku/.

On a réalisé que la gémation joue un rôle uniquement dans les proverbes, tels que celle qui existe deux cas de gémation, l'un est à l'intérieur d'un mot, après la chute du /ə/ caduc: "songes" transcrit /sõz/ et "mensonges" /mãõz/, et l'autre, lorsque la finale d'un mot est la même consonne que l'initiale du mot suivant, comme "Tous songes sont mensonges".

## REFERENCES

- [1] Antoine Fouquelin, La Rhétorique française, Paris, A. Wechel, 1557 (ASIN B001C9C7IQ).
- [2] Baylon. C et Fabre. P, Initiation à la linguistique Paris, Nathan, 1990.
- [3] Boltanski, Jean-Elie. Nouvelles directions en phonologie. Paris: Presses Universitaires de France, 1999.
- [4] Carvalho, Joaquim B. de, Nguyen, Noël & Sophie Wauquier. Comprendre la phonologie, Paris : Presses Universitaires de France.
- [5] Dell, F. Les règles et les sons: Introduction à la phonologie générative. 2ème éd. Paris: Hermann, 1985.
- [6] Encrevé, P. La liaison avec et sans enchaînement: Phonologie tridimensionnelle et usages du français. Paris: Seuil, 1988.
- [7] F. Montreynaud, A. Pierron, F. Suzzoni, 1989: Préface, Dictionnaire de proverbes et dictons, Robert, Paris, p. 9 – 18 de l'introduction.
- [8] Georges Mounin. Clefs pour la linguistique. Seghers. Paris; 1971.
- [9] Germain, Claude & Raymond Leblanc. Introduction à la linguistique générale. Vol.1: La Phonétique. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1981.
- [10] Le Roux de Lincy, A.-J.-V. (1842). Le Livre des proverbes français, Paris, Hachette, 1996.
- [11] Léon P, Bhatt P, Structure du français moderne: Introduction à l'analyse linguistique, Quatrième édition, Canadian Scholars, Toronto, 2017.
- [12] Martin, Pierre. Éléments de phonétique avec application au français, Canada: Presses de l'Université Laval, 1996.
- [13] Martinet, A. Éléments de linguistique générale. 5<sup>e</sup> éd., Paris: Armand Colin, 2008.
- [14] Maloux, M. (1960) Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes, Paris, Larousse, 1988.
- [15] Moy S. 100 proverbes français et leur signification, Franc Parler, Sénas, 2012.
- [16] Saussure, F. de, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1996.
- [17] Troubetzkoy, N. S. Principes de phonologie. Paris: Klincksieck, 1976.
- [18] www.wikipedia.org
- [19] www.etudes-litteraires.com
- [20] www.fracademic.com
- [21]. www.bbouillon.free.fr
- [22] www.forum.exionnaire.com
- [23] www.linternaute.com
- [24] www.les-proverbes.fr
- [25] www.expressions-francaises.fr
- [26] www.dicocitations.lemonde.fr